Saint-Priest sous-Aixe

Bulletin municipal - juin 2023
n°55

Un nouveau centre-bourg

bientôt la fin des travaux !

PAGE 13

La légion d'honneur
POUR PHILIPPE BARRY

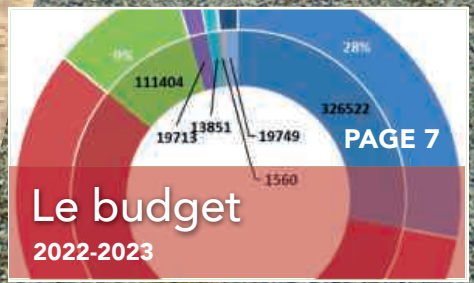

PAGE 7

Le budget
2022-2023

PAGE 8

Le point
SUR LES TRAVAUX DU BOURG

Table des matières

L'Edito du Maire

En bref

Une maison de services à Aixe-sur-Vienne vous aide dans vos démarches 4
Une montée historique pour le Football Club ! 4
Rétromobile 2023 4
Vigilance sur la collecte des ordures ménagères 4
Soirée théâtre le 30 juin ! 5
Salon du livre Lecture Nature 5
La ferme de Vic 5
La fête du pain 5
Le traditionnel repas des aînés 6
La nouvelle garderie 6

Le budget de la commune

Le budget de fonctionnement réalisé en 2022 7
Le budget d'investissement réalisé en 2022 8
Le budget 2023 8
Les résultats de l'analyse rétrospective effectuée par la Direction des finances publiques 10
Évolution des principales dépenses et recettes 10
Les projets d'investissement 2023 11

Les pages thématiques

Point sur l'aménagement et la sécurisation du bourg 12
La légion d'honneur pour Philippe BARRY ! 13
Le vélo Club 14
Le CMJ en visite à l'Assemblée nationale 15
Production photo et video 17
Des news de l'amicale scolaire 18
Un atelier qui tisse des liens 19
3D continue à relever des défis ! 20
Agenda 2023 Juin > Décembre 21
Expression du groupe d'opposition 22

Informations utiles

Horaires d'ouverture de la Mairie 23
Assistance sociale 23
Déchèteries 23

À propos de ce bulletin

- Directeur de la publication : Philippe Barry
- Comité de rédaction : la municipalité. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Photographies : la municipalité, les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : juin 2023

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse suivante : mairie@saintpriestsousaixe.com

Les textes doivent être relus et accompagnés d'une photo (haute résolution) séparément (non inclus dans le fichier texte). Les articles et photos sont choisis, validés et possiblement modifiés, par le comité de publication afin de garantir la qualité de lecture et l'unité du bulletin.

✉ **mairie@saintpriestsousaixe.com**
www.saintpriestsousaixe.com

✆ **05 55 70 00 58**

05 55 70 00 80

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,
Cher(e)s ami(e)s,

La première moitié de ce mandat s'achève avec des réalisations concrètes. J'ai l'habitude d'employer certaines formules et elles prennent ici tout leur sens : « pas de blabla, des actions » et « faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait ».

J'évoquais dans mon éditorial de janvier les deux actions phares qui figuraient dans le projet porté par la majorité qui m'a élu maire. Vous constatez leur réalisation.

La nouvelle garderie périscolaire est entrée en service au mois d'avril, après des portes ouvertes qui ont permis à chacune et chacun de visiter cet équipement.

Je veux saluer le travail de l'architecte et des entreprises, ainsi que l'implication des adjoints au maire qui ont suivi ce chantier et opéré de nombreux choix, notamment en matière de mobilier.

Il est heureux de constater que les enfants ont facilement adopté ces nouveaux espaces et s'y sentent bien. L'essentiel est atteint !

Depuis quelques mois, le quotidien de beaucoup d'entre vous est perturbé par les travaux de sécurisation et d'aménagement du bourg. Soulignons cependant l'organisation mise en place par l'équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises pour réduire très fortement les impacts du chantier grâce, notamment, à un dialogue permanent avec les riverains et les commerçants. Ces travaux de voirie constituent la suite logique du réaménagement des commerces (salon coiffure, poste et boulangerie) réalisé ces dernières années.

La qualité des travaux et des aménagements est saluée par la majorité d'entre vous et je m'y associe sans réserve.

Vous avez pu constater la fermeture du bar-tabac presse, fin avril, à la suite du départ précipité de la gérante. La commune est propriétaire des murs et en a donc récupéré la jouissance, mais à l'heure où j'écris ces lignes, si un compromis d'achat du fonds de commerce par la collectivité a été signé, l'acquisition définitive n'est toujours pas effective, empêchant de se projeter. Le conseil municipal a unanimement souhaité qu'une activité commerciale similaire puisse se poursuivre dans les murs. Je m'y emploierai avec pugnacité, dans l'espoir d'un lieu convivial, accueillant et ouvert à toutes et tous.
Le premier trimestre voit traditionnellement l'examen et le vote du budget. Vous trouverez dans les pages qui suivent, un dossier complet avec, notamment l'avis objectif de la Direction des Finances publiques qui souligne la gestion financière pertinente de la municipalité et la bonne santé budgétaire de notre commune.

La situation est compliquée pour les collectivités, comme pour les particuliers. Les services et les élus restent très vigilants sur le versement dans les meilleurs délais, des subventions obtenues, afin de garantir le niveau de trésorerie.

Nous avons donc bâti un budget sans toucher à la fiscalité, pour assurer le fonctionnement des services et financer les investissements. Il traduit l'engagement de la municipalité et la mise en œuvre du programme en faveur des habitants de notre commune. Nous recherchons en permanence des pistes d'économie, sans toutefois pénaliser les habitants et les usagers des services, bien sûr. L'inflation nous complique fortement la tâche. Quant aux investissements, rappelons qu'ils sont source d'activité pour les entreprises.

Ce budget n'a pourtant été approuvé que par la majorité municipale. J'en remercie les membres, qui ne ménagent pas leur peine et font preuve de dynamisme et de réalisme. J'ai toujours été un élu de terrain, attaché à notre territoire et à ses habitants, mû par le réalisme et l'intérêt général.

Je vous souhaite un agréable été.

Philippe Barry

Maire de Saint-Priest-sous-Aixe

Une maison de services à Aixe-sur-Vienne vous aide dans vos démarches

France services est un guichet physique labellisé en juillet 2022 permettant à chaque citoyen, quel que soit son lieu d'habitation, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, à moins de trente minutes de son domicile.

Sur la commune d'Aixe-sur-Vienne, deux agents municipaux sont à votre service, formés par les opérateurs partenaires et vous accompagnent dans les démarches administratives en ligne telles que :

- réaliser une prédemande de carte d'identité, de passeport ou de permis de conduire ;
- faire une demande d'allocation en ligne ;
- immatriculer un véhicule (carte grise) ;
- préparer sa retraite ;
- déclarer ou modifier son médecin traitant auprès de l'assurance maladie ;
- déclarer ses revenus auprès des Impôts...

Horaires :
Lundi : 13h - 19h
Mardi : 9h - 13h
Mercredi : 9h - 14h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

CONTACT

Espace France services
Place René Gillet
87700 Aixe-sur-Vienne
Tél. : 05 55 30 43 40

Vigilance sur la collecte des ordures ménagères

Erreurs de tri, mise en vrac, de plus en plus d'incivilités sont constatées dans nos bacs. Nous nous devons d'être respectueux des règles du tri. Des vérifications seront réalisées et des sanctions pourront être mises en place si des contrevenants s'obstinaient à ne pas respecter les règles communes. Merci pour votre vigilance !

Une montée historique pour le Football Club !

Pour la première fois de son existence, le club de foot de Saint-Priest-sous-Aixe accède au championnat régional après une magnifique saison.

Créé en 1947 par l'abbé Beausoleil, le Football Club renoue avec son passé et va même au-delà ! Sous la houlette de Benoît Chaizemartin, l'équipe fanion enchaîne une seconde montée consécutive et se retrouve promue en R3. Nous félicitons les joueurs et l'encadrement !

En effet, le club de Frédéric Bosredon (Président) se porte bien. Les efforts des équipes dirigeantes, soutenues par la municipalité, portent leurs fruits. Nous les remercions d'ailleurs pour l'organisation et la tenue de la « Fête du pain » qui a encore été un formidable succès cette année, révélateur de la bonne santé de l'association.

Un nouveau défi s'ouvre maintenant à ces sportifs. Pour les aider à le surmonter, venez nombreux les encourager pour la saison prochaine. Et vive le FC Saint-Priest-sous-Aixe !

Rétromobile 2023

Cette année encore, l'Association Vivre à Saint-Priest a organisé une belle édition de la Rétromobile, dimanche 28 mai dernier, avec une concentration impressionnante de véhicules d'époque, un vide-grenier, et une nouveauté cette année : le salon des collectionneurs ! En effet, des collectionneurs en tout genre, heureux de partager leur passion, ont occupé la salle des fêtes le samedi et le dimanche.
Espérons que nous aurons le plaisir de les revoir l'année prochaine !

Soirée théâtre le 30 juin !

Il y a vingt ans, la première soirée Théâtre à Saint-Priest-sous-Aixe proposait deux pièces d'après Knock… Souvenir, souvenir...

« Elle m'a fait mal la bougresse. Regarde mon nez et mon œil ! »

« Cet homme-là n'est point écrit sur mes tablettes entre les grands médecins. De quoi dit-il que vous êtes malade ? »

« C'est ici le sanctuaire ! … Certes, je ne suis pas poltron ; ça ne fait rien, je ne sais quelle émotion étrange... »

Voici quelques répliques que vous pourrez entendre lors de notre prochaine soirée Théâtre où «Les Galapiats « et « Sarabande » viendront vous divertir.

Soyez nombreux à venir les applaudir, le 30 juin prochain !

CONTACT Association Jadhère
Tél. : 0676459706

Salon du livre Lecture Nature

C'est sous un temps clément que notre Salon du livre Lecture-nature s'est déroulé, place de la Mairie. Un moment propice aux découvertes et aux rencontres improbables, mais toujours enrichissantes !

Cette année, les ateliers de tissage, de dessin, de fabrication de nichoir à mésanges ont permis à petits et grands de donner libre cours à leur imagination. Des romans, des bandes dessinées, des aquarelles, des récits de voyages sous toutes les formes nous ont permis de voyager à notre tour.

Merci aux exposants, auteurs, commerçants, tiers-lieux (@letempsdevivre) qui ont participé à cette édition 2023 ! Bien évidemment, merci aux associations organisatrices et aux bénévoles qui ont permis que ce salon se réalise dans de bonnes conditions.

La ferme de Vic

Nouvellement installés sur la commune, Morgane, Sébastien et leur fille Victoria, vous proposent en vente directe leur petite production soignée.

- Côté viandes, on y trouve de l'agneau Solognote et du bœuf Black Angus, made in Limousin, des poulets fermiers et des œufs de plein air évidemment.
- Côté légumes, ils sont de saison et cultivés sans engrais, mais boostés au fumier de poney champion de France 2022 dont Morgane fait l'élevage depuis dix ans.

C'est à la Chapelle de Trein, au creux de la forêt des Loges, que vous retrouverez cette exploitation, ou bien aux marchés d'Aixe-sur-Vienne et de Panazol.

CONTACT haras.equestria.meb@gmail.com

La fête du pain

La fête du pain a toujours autant de succès ! Merci aux organisateurs et aux participants ! Nous nous sommes retrouvés nombreux en ce jour du 1er mai. Et sous un soleil radieux !

Le traditionnel repas des aînés

Ce dernier s'est tenu le dimanche 22 janvier dernier. 90 personnes, administrés et élus municipaux ont partagé ce moment de convivialité, en partageant un repas confectionné par le restaurant Chez Roger, et les desserts par la Boulangerie - Pâtisserie O'blé d'Or.

Ce repas a été animé par l'intervention musicale d'Alain Vacheyroux.

Distribution des colis

Confectionnés à partir de produits locaux, les colis ont été distribués par l'équipe municipale. Ce sont 55 colis individuels et 27 colis « couples » qui ont été déposés chez chacune des personnes bénéficiaires. Cette distribution à domicile est une jolie occasion de pouvoir échanger avec nos administrés.

Le service de portage de repas à domicile géré par le centre communal d'action sociale (CCAS) d'Aixe-sur-Vienne

Une convention lie la commune au CCAS d'Aixe-sur-Vienne pour le service de portage de repas à domicile sur son territoire.
La commune participe donc au coût de fonctionnement de ce service, à hauteur de 1,20€ par repas pour les administrés bénéficiant de ce service sur la commune.
En 2022, 2 254 repas ont été distribués sur notre territoire, ce qui représente une participation de 2 705€ pour la commune.
Depuis le 1er janvier 2023, les tarifs du repas sont de 9,94€ TTC pour les usagers non bénéficiaires de l'aide sociale départementale "repas" et de 8,69€ TTC pour les usagers bénéficiaires de l'aide sociale départementale "repas".

Registre des personnes dites« sensibles »

La municipalité vous informe qu'il existe un registre en mairie qui recense les personnes dites «sensibles», pour lesquelles une attention particulière doit être portée en raison d'une situation de fragilité ou d'isolement. Ces personnes sont contactées par la commune en cas notamment de signalements d'aléas climatiques particuliers comme un épisode de canicule par exemple. Si vous souhaitez y figurer, vous pouvez communiquer vos coordonnées au secrétariat de Mairie.

La nouvelle garderie

Depuis les portes ouvertes où de très nombreuses familles et de très nombreux enfants, mais aussi d'autres habitants sont venus en faire la visite, la nouvelle garderie périscolaire a ouvert ses portes le 24 avril dernier.

Des réactions très positives à l'égard de cet équipement dédié aux enfants : qualité de l'architecture, organisation des espaces, esthétique, mobilier...

Saluons le travail de Madame Simon du Cabinet d'architecture EPURE, ainsi que celui des entreprises, et des services techniques communaux qui ont aménagé les abords. Merci aux agents de l'école. Et merci aux élus (notamment à Thierry et Eric !) qui ont suivi quotidiennement le chantier. Un budget maîtrisé et des délais respectés.

Le budget de la commune

Voici des éléments de budget qui représentent le budget de fonctionnement et d'investissement réalisé sur l'année 2022, puis le budget communal 2023 qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023.

Le budget de fonctionnement réalisé en 2022

Dépenses de fonctionnement

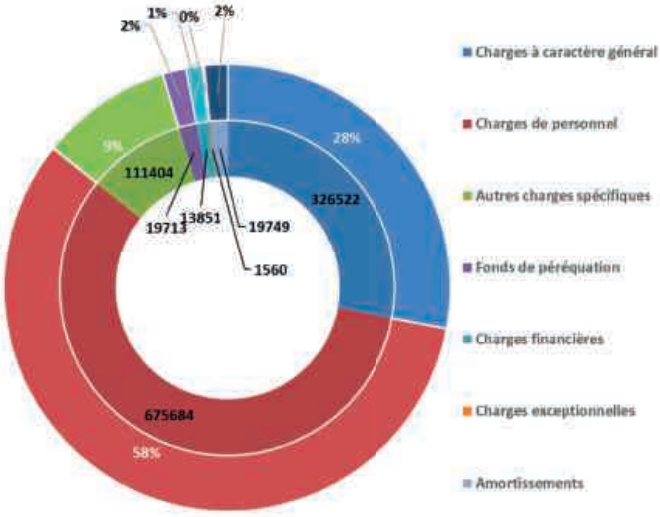

Les dépenses courantes ont été maîtrisées, permettant à la commune de dégager un excédent de fonctionnement de 297 281 €. Ce résultat est favorable et va permettre d'alimenter en partie la section d'investissement pour financer nos projets et une partie en fonctionnement pour permettre de constituer une « réserve » afin d'assumer des hausses non prévues des dépenses obligatoires de la commune, dans un contexte préoccupant et incertain.

Les dépenses liées aux travaux d'entretien des bâtiments publics existants ont été engagées notamment pour la démolition de la cheminée de la bibliothèque, l'entretien des façades de l'école en bois et de la mairie, la réfection de la toiture du presbytère. La commune va continuer d'entretenir annuellement son patrimoine bâti.

La plupart des crédits votés sur les grands chapitres de dépenses ont été atteints, les prévisions de la hausse des coûts face à l'inflation ont été nécessaires afin d'absorber notamment les factures d'énergie (électricité, fioul, carburants).

Recettes de fonctionnement

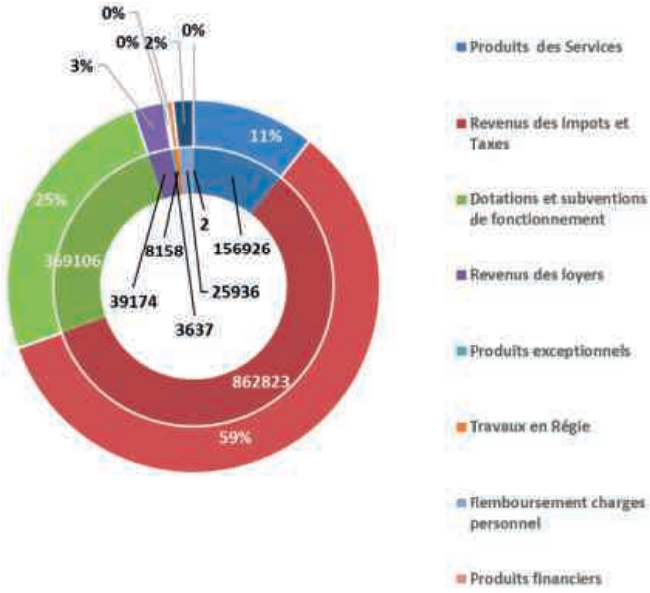

Les produits perçus sont supérieurs aux prévisions budgétaires, notamment avec l'obtention d'une dotation de l'État exceptionnelle (Dotation Solidarité Rurale Volet « cible »), non attendue.

Cependant elle ne sera pas reconduite en 2023.
La commune n'a pas souhaité en 2022 modifier le montant des participations des familles (cantine, garderie), tout comme le taux communal appliqué à la fiscalité locale.

La commune a conscience qu'il serait essentiel de produire des recettes propres afin de renforcer son autonomie financière.

Le budget d'investissement réalisé en 2022

Dépenses d'investissement

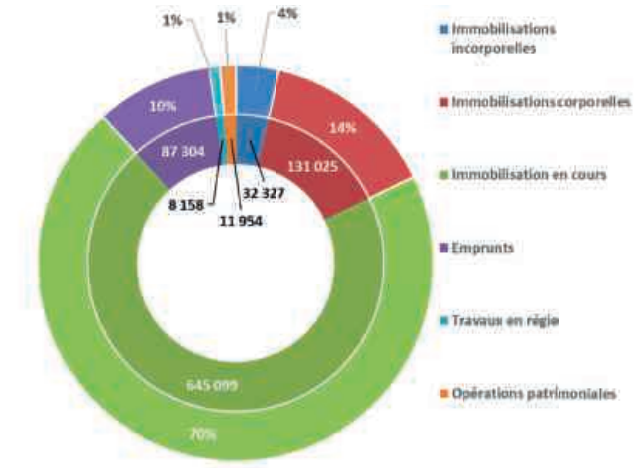

Recettes d'investissement

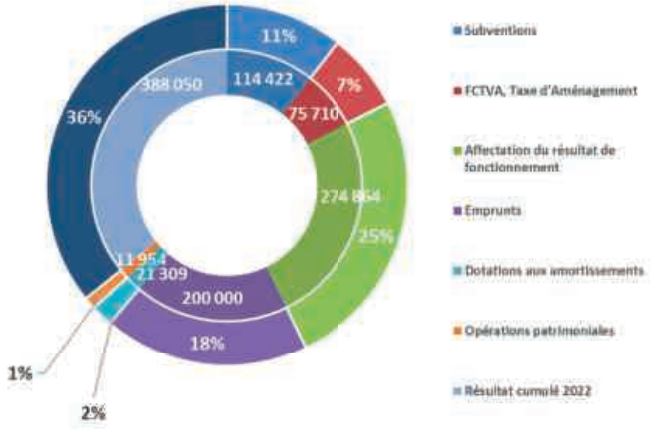

*Voie communale n°1 de Bournazaud à la Route Départementale n°10, voie communale n°202 et voie communale n°201.

Il est à noter que nous bénéficions d'un soutien financier toujours présent et renouvelé de la part du Conseil Départemental, de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Syndicat Énergies Haute-Vienne pour les travaux d'enfouissement de réseaux électriques.

Le budget 2023

Un budget maîtrisé

Ce budget a été voté le 24 mars 2023 avec la volonté de contenir les dépenses de fonctionnement malgré l'inflation notamment au niveau des fluides, de l'énergie et de l'alimentation et la hausse des dépenses dites obligatoires : tout cela en maintenant la qualité du service proposé aux administrés et la capacité à investir de la commune (favoriser l'autofinancement et recours à l'emprunt raisonné pour maintenir un taux d'endettement correct).

La Commune travaille quotidiennement en faveur d'une gestion financière économe, en mutualisant, en groupant les achats, en agissant à la fois sur les postes de dépenses secondaires et ceux plus sensibles.

Une fiscalité stable

La commune a fait le choix encore cette année de ne pas augmenter les taux appliqués, qui sont identiques depuis 2016.

- Taxe foncière bâti (TFB) : 38.86% (Transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes. Depuis 2021, un nouveau taux de référence est à prendre en compte, il correspond à la somme des taux de la commune (19.90%) et du département (18.96%)
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : 72.12%
- Taxe habitation secondaire (THs) : 16.45%

Le montant de l'impôt peut augmenter en raison de l'augmentation naturelle des bases fiscales, produites par l'État.

Recettes de fonctionnement 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023	
Chap. 70 - Produits des Services	155 350.00€
Chap. 73 - Revenus des Impôts et Taxes	62 377.00€
731 – Fiscalité locale	845 000.00€
Chap. 74 - Dotations et subventions de fonctionnement	297 420.00€
Chap. 75 - Revenus des loyers	24 500.00€
Chap. 77 - Produits exceptionnels	100.00€
Chap. 013 - Remboursement charges personnel	9 000.00€
Chap. 76 - Produits financiers	10.00€
Chap. 042 - Travaux en Régie	14 500.00€
002 – Résultat 2022 reporté	147 280.77€
TOTAL RECETTES	*1 555 537.77€*
TOTAL RECETTES REELLES	*1 393 757.00€*

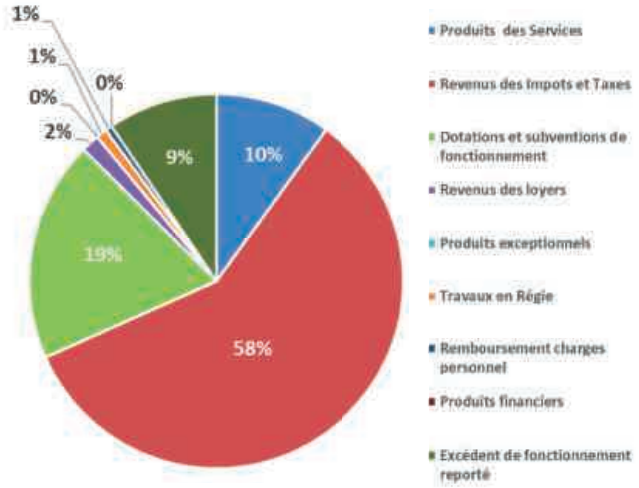

Dépenses d'investissement 2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles	42 300.00€
Compte 204 – Subvention d'équipement versée	40 000.00€
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	163 435.00€
Chap. 23 - Immobilisation en cours	1 494 507.00€
Chap. 16 - Emprunts	87 000.00€
Chap. 040 - Travaux en régie	14 500.00€
Chap. 041 - Opérations patrimoniales	92 970.36€
Total dépenses	*1 934 712.36€*
Total dépenses réelles	*1 827 242.00€*

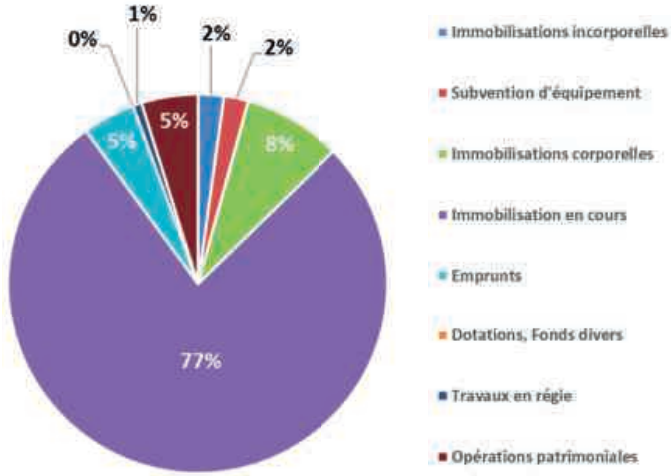

Dépenses de fonctionnement 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023	
Chap. 011 - Charges à caractère général	395 800.00€
Chap. 012 - Charges de personnel	698 700.00€
Chap. 65 - Autres charges spécifiques	121 610.00€
Chap. 014 - Fonds de péréquation	20 000.00€
Chap. 66 - Charges financières	18 050.00€
Chap. 68 – Dotations aux provisions	1 000.00€
Chap. 042 - Amortissements	17 772.00€
Chap. 023 - Virement à la section d'investissement	282 605.77€
TOTAL DEPENSES	*1 555 537.77€*
TOTAL DEPENSES REELLES	*1 255 160.00€*

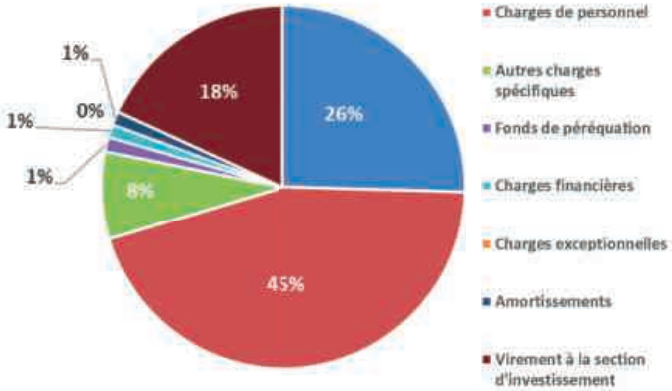

Recettes d'investissement 2023

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023	
Chap. 13 - Subventions	840 508.00€
Chap. 10 - FCTVA, Taxe d'Aménagement	56 500.00€
Chap. 20 – Immobilisations incorporelles	73 500.00€
Compte 1068 - Affectation du résultat de fonctionnement	150 000.00€
Chap. 16 - Emprunts	250 000.00€
Chap. 021 - Virement de la section de fonctionnement	282 605.77€
Chap. 040 - Dotations aux amortissements	17 772.00€
Chap. 041 - Opérations patrimoniales	92 970.36€
Chap. 001 – Résultat cumulé 2022	170 856.23€
Total recettes	*1 934 712.36€*
Total recettes réelles	*1 370 508.00€*

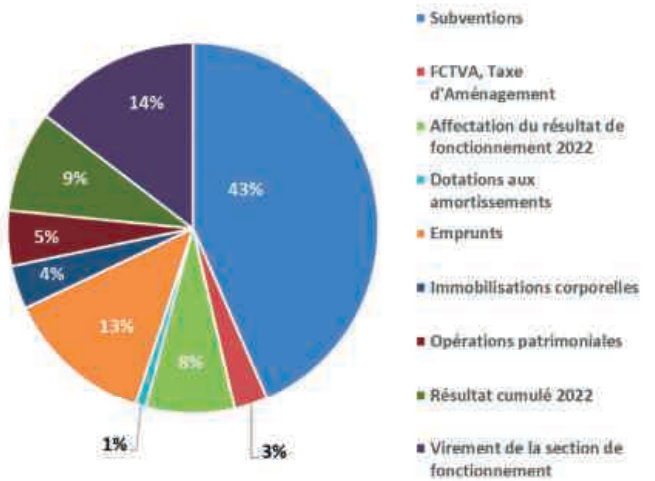

Les résultats de l'analyse rétrospective effectuée par la Direction des finances publiques

Une analyse rétrospective 2018-2022 a été produite par les services du service de gestion comptable Limoges et amendes, ainsi qu'une analyse prospective 2022-2026 en intégrant le financement du projet de requalification du centre-bourg afin d'avoir une vision sur la faisabilité du projet en

Ce qu'il faut retenir de l'analyse rétrospective

« Sur les 5 dernières années, les produits ont augmenté plus vite que les charges ce qui a permis à la commune de renforcer notablement sa capacité d'autofinancement (CAF) brute de +52 %. Par rapport aux communes de la même strate, la CAF brute représente 175€/habitant (moyenne 142€/habitant). Ce bon niveau de CAF brute traduit un cycle de fonctionnement excédentaire, avec une augmentation des ressources fiscales depuis 2018. Quant aux charges de personnel, elles représentent une proportion élevée des charges de la commune. La commune mène une politique d'investissements ambitieuse particulièrement en 2020 et 2022 qui se traduit néanmoins globalement par un apport au fonds de roulement. La souscription de deux emprunts a permis d'augmenter la trésorerie et de la maintenir à un bon niveau d'autant que le besoin en fonds de roulement est assez faible. Le fonds de roulement est de 259€/habitant en 2022 (moyenne 489€/habitant) et couvre 155 jours de fonctionnement (la limite basse recommandée est de 90 jours).»

Quant à l'analyse prospective 2022-2026

« Un scénario plutôt pessimiste a été choisi avec une évolution des charges de 3,66 % et des produits de 1,89 %. Sur cette base, la situation financière et patrimoniale de la commune évolue favorablement.

La CAF brute reste stable, entre 300 000€ et 340 000€, ce qui permet de dégager un autofinancement intéressant (CAF nette, 250 000€).
Cet autofinancement vient abonder le fonds de roulement et la capacité d'investissement de la commune. Quant au taux de rigidité des charges, il tend à augmenter : le pilotage des charges sera plus difficile. »

Impact sur les finances avec le projet d'investissement de requalification du centre-bourg

« Au total le projet fait apparaître un besoin de financement de 513 515€ d'ici son achèvement en 2026. Ce besoin de financement sera comblé en partie par le recours à un emprunt à hauteur de 250 000€ sur l'exercice 2023. La CAF brute se maintient à un bon niveau, dans la mesure où le poids des charges financières de l'emprunt reste limité. Ce point pourra être réévalué en fonction de l'offre souscrite. La CAF nette se maintient également à un niveau satisfaisant qui permet à la commune de continuer à dégager de l'autofinancement courant. Au vu de la situation projetée de la collectivité, il apparaît que la réalisation du centre bourg au moyen d'un emprunt de 250 000€ et d'environ 265 000€ d'autofinancement sera soutenable pour la commune et ne mettra pas en
difficulté son équilibre budgétaire et financier. »

Évolution des principales dépenses et recettes de 2015 à 2022

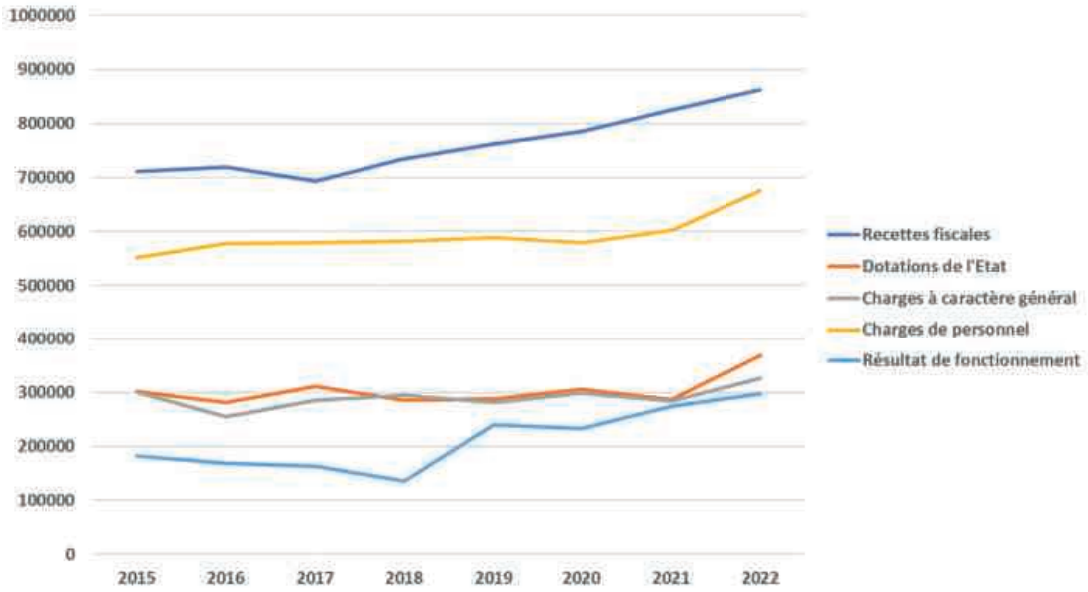

Les projets d'investissement 2023

- Réfection de voirie : VC n°2/section 2 de VC 101 « Les Noches » à l'entrée du Village des Richards, VC n°2/section 3 villages des Richards et VC n°2/section 4 sortie des Richards à la RD32.
- Acquisition terrain pour requalification centre-bourg.
- Aménagement du bas du bourg (deuxième et troisième tranche).
- Réfection mur en pierre des Loges – deuxième phase.
- Travaux de réaménagement de la bascule en toilettes publics.
- Mise en place nouveau système d'alarme au groupe scolaire.
- Sécurisation réseau de l'éclairage public village de Bournazaud.
- Nouveau matériel téléphonique pour raccordement fibre : mairie/services techniques et groupe scolaire.
- Acquisition de matériel pour la cuisine de la salle des fêtes communale.
- Matériel pour le restaurant scolaire.

Pour financer ces projets, il y a les subventions accordées par les financeurs publics en respect aux critères d'attribution :

- le fonds de compensation de la TVA qui intervient sur les travaux éligibles en n-2 ;
- la taxe d'aménagement pour la part communale ;
- l'affectation en partie du résultat de fonctionnement 2022 ;
- le recours à un emprunt de 250 000 € pour avoir de la trésorerie et financer les travaux de requalification du centre-bourg.

TRAVAUX

Point sur l'aménagement et la sécurisation du bourg

Comme vous avez pu le constater, l'aménagement du bourg suit son cours sur un bon rythme. La coordination menée entre les différents intervenants étant excellente, cela facilite la gestion et l'avancée des travaux. Voici un bilan synthétique de l'avancement du chantier et des prévisions des travaux qui suivent.

Rue du 8 mai

- La voirie et les trottoirs sont terminés. Il ne reste que la signalisation horizontale et verticale.
- Les candélabres ont été changés par le SEHV.
- Le réseau d'eau (bouche à clefs et bouche assainissement) a été géré en collaboration avec le syndicat d'alimentation en eau potable « Vienne Briance Gorre » et la Communauté de communes.

Rue du 19 mars

- Caniveaux,bordures, murs en pierres réalisés par l'entreprise Andrieux sont terminés (restent les joints d'arases).
- Le mur repris par les services techniques a été finalisé début mai.
- Le pavage devant les commerces a été réalisé durant la semaine de fermeture des commerces. Soulignons, à cette occasion, la permanence et la qualité des échanges avec les commerçants.
- Le décapage de la rue est totalement réalisé. Un cloutage (couche grossière de bitume et gravier) a été réalisé pour protéger la forme et rendre plus aisée la circulation dans la rue.
- Le parking près des commerces et l'aménagement des cheminements piétonniers côté droit en descendant sont en cours à la date de conception de ce bulletin. Mais les trottoirs seront coulés dans un premier temps, avant une reprise totale de la voirie que nous espérons réalisée avant fin juin (les délais sont principalement tributaires de la météo).
- Le SEHV a finalisé la rénovation de l'éclairage sur le haut de la rue.

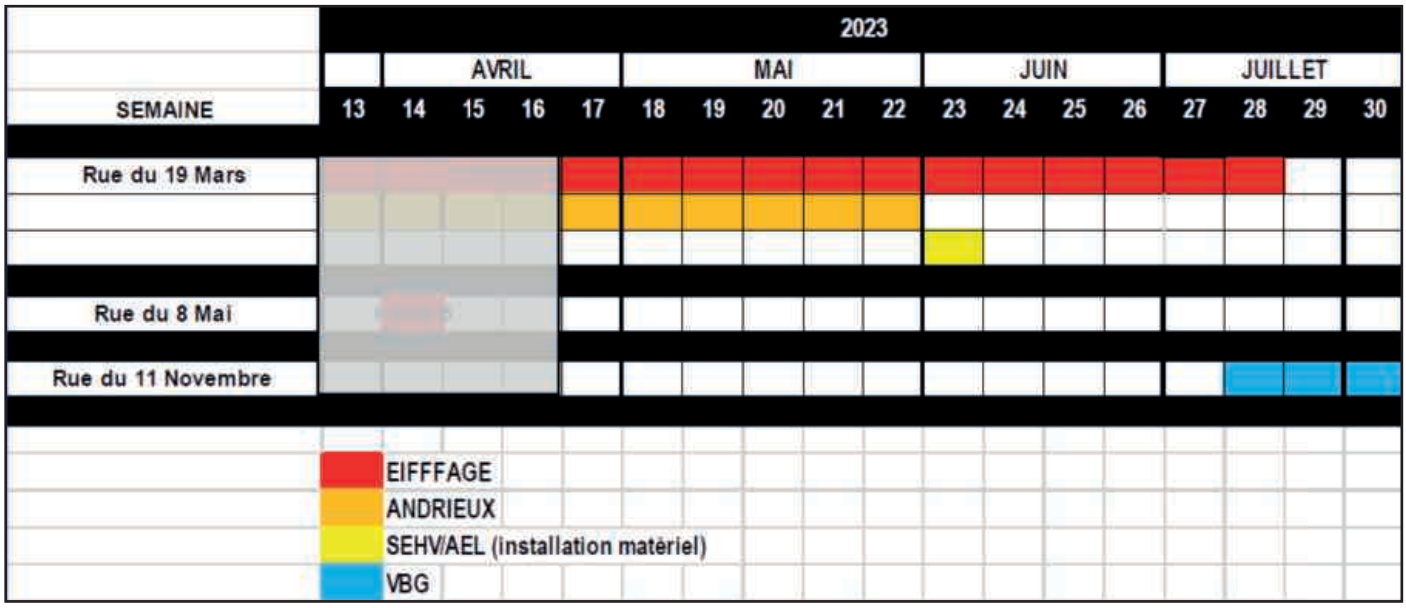

Planning inclus dans les comptes rendus de chantier.

Place de l'église

- Le SEHV va réaliser le génie civil avant la troisième tranche afin d'éclairer le cheminement piétonnier dans la venelle.
- La dépose des candélabres place de la Poste a été effectuée en vue des travaux futurs.
- La chambre de télécommunication a été reprise au carrefour de la Videllerie.
- À partir du 9 juillet et pour une durée de 6 semaines, VBG (Entreprise Pradeau) reprendra également la dernière portion de canalisation en fonte, entre le rond-point actuel et le carrefour de la route du stade.

Rappelons que les opérations d'aménagement de cette troisième tranche (optionnelle) ne débuteront qu'après obtention des subventions escomptées.

AD GARAGE EXPERT

BOISSIERE ET ASSOCIÉS

MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
VÉHICULES DE PRÊT - SPÉCIALISTE OPEL

ZA DU BOURNAZAUD
87700 SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE

05 55 70 21 17

Mail : sasboissiereetassocies@gmail.com
Facebook : GARAGE BOISSIERE

La Légion d'honneur
pour Philippe Barry !

Le 27 mai 2023 est à marquer d'une pierre blanche. Ce jour-là, nous nous souviendrons que la plus haute distinction française, la prestigieuse Légion d'honneur a été remise à M. Philippe Barry, pour son engagement et son parcours.

Dans une cérémonie solennelle empreinte d'émotion et de reconnaissance, M. Barry a été honoré par Eric de Kermel, directeur du magazine Terres sauvages et écrivain, représentant ce jour-là le Président de la République.
Il a souligné sa carrière remarquable, ses engagements et son dévouement sans faille envers le bien commun, la protection de l'environnement, l'amélioration de notre commune et de notre communauté de commune.

"En citant vos nombreuses responsabilités, cela me permet de dire en mots et en titres la profondeur et l'étendue d'un engagement durable. Profondeur et engagement qui sont aujourd'hui honorés par la République française."

Lors de cette cérémonie de remise de la Légion d'honneur, le romancier a souligné l'impact significatif de Philippe Barry sur la communauté locale. En tant que fier ambassadeur de sa ville natale, M. Barry a soutenu activement des projets de développement économique et social, créant ainsi des opportunités contribuant à la prospérité de la région.

"Votre engagement n'est pas de raison, n'est pas composé d'éléments de langage, n'est pas calculé. Vous avez, profondément, sensiblement, éprouvé en vous, à la façon des indiens mahoris qui nous le rappellent sans cesse, que nous sommes les rivières, nous sommes les montagnes, nous sommes ce vivant que pourtant, si souvent, nous piétinons sans le voir."

À son tour, étreint d'émotion, M. Barry a exprimé dans un discours éloquent, sa gratitude envers sa maman, son fils, sa famille et tous ceux qui l'ont soutenu tout au long de son parcours, ses collègues et amis.

"Je ne suis pas près d'oublier le message de Madame la Préfète, ni celui d'un ami, reçus ce matin du 1er janvier dernier... Je n'y ai pas cru et ce n'est pas une formule !"

Il a souligné l'importance de la persévérance, du travail d'équipe et de la volonté d'innover pour surmonter les défis auxquels notre société est confrontée.

La Légion d'honneur, plus haute distinction honorifique en France, a été créée par Napoléon Bonaparte en 1802. Elle récompense les individus qui se sont distingués par leurs mérites exceptionnels dans divers domaines, et qui ont contribué au rayonnement de la nation.

"Moi qui suis tant attaché à la transmission, je me désole de la planète que nous allons transmettre. Que vaudront tous ces combats sociaux auxquels je suis tellement sensible si la Terre n'est plus vivable pour l'Humanité ? Mais je demeure optimiste."

L'émotion était palpable dans son discours.
Et de conclure ce moment intense...

"Je vais donc vous dire, du fond du cœur et des tripes que cette médaille ponctue un engagement qui m'est chaque jour plus cher et que c'est avec force et vigueur, avec passion et sensibilité, avec sincérité et authenticité que je poursuivrai et amplifierai ma modeste contribution pour une nature préservée, pour le vivant respecté et pour une humanité plus juste et plus éclairée."

Le vélo Club

Les deux manifestations organisées en mars et avril derniers ont été de nouvelles occasions pour mettre en avant deux pratiques du cyclisme en plein essor, le cyclo-cross et le VTT. Deux pratiques mises en lumières pendant de nombreuses années par deux champions français (le Haut-Viennois André Dufraisse, surnommé ''le virtuose des sous-bois'', quintuple champion du monde et septuple champion de France dans les années 50 en cyclo-cross et Julien Absalon, un des sportifs les plus titrés de tous les temps en étant pour ces principaux titres double champion olympique et quintuple champion du monde). Deux disciplines de plus en plus pratiquées et sur lesquelles encore une fois cette année plusieurs licenciés du club de vélo ont pu aller s'affronter aux plus forts en participant aux championnats nationaux de ces deux disciplines. Une nouvelle fois nous leur témoignons à travers cet article nos plus sincères félicitations et remerciements pour avoir porté les couleurs du club et du département au plus haut niveau national.

Côté cyclisme sur route, le club est également très bien représenté par plusieurs licenciés aux championnats départemental et régional qui se déroulent au moins de mai et juin. Souhaitons leur force, courage et bien sûr le plus de plaisir possible sur des routes probablement très escarpées !

Au-delà de ses aspects purement sportifs, la bonne humeur rayonne toujours au sein des licenciés qui ont eu le plaisir de partager le 4 juin une journée canoë/pétanque poursuivie en soirée comme il se doit par de belles grillades. Le bureau du club remercie à nouveau tous les licenciés et les bénévoles sans qui les manifestations de début d'année ne pourraient pas avoir lieux. Merci aussi à tous les partenaires qui ont participé au financement d'une plaquette numérique (qui n'a pas pu être imprimée en version papier comme prévu initialement mais distribuée à tous les participants et dans tous les clubs de vélo du département).

La qualité de ces deux manifestations a une nouvelle fois été saluée par tous les participants et la commission UFOLEP. Elles permettent aussi de rassembler autour d'une passion commune et de démontrer l'attachement du club à organiser des manifestations sur la commune.

CONTACT https://www.veloclub-stpriest.com

Le CMJ en visite à l'Assemblée nationale

Le CMJ, toujours aussi actif, a encore contribué à de nombreux projets ces six derniers mois en étroite coolaboration avec le Conseil municipal. Mais c'est pour un tout autre projet qu'ils se sont retrouvés à Paris !

Après des mois de préparation, le CMJ est parti à l'assaut de la capitale ! Mais pas pour n'importe quelle visite ! En effet, après avoir sollicité Stéphane Delautrette, Député de notre circonscription, pour une visite de l'Assemblée nationale, ils ont eu la surprise et le privilège de recevoir une réponse positive.

Nos jeunes citoyens engagés se sont donc retrouvés, le 31 mai 2023, à 6h30 du matin sur le quai de la gare des Bénédictins : direction Paris !

La journée a débuté par une découverte des principaux monuments de la capitale, depuis un bateau-mouche sur la Seine, avec un beau soleil (et heureusement un peu de vent). Quel émerveillement !

Ensuite, petit pique-nique dans le Jardin des Tuileries, avant la visite du Palais Bourbon où ils ont retrouvé le CMJ de Nexon. Le député et une employée de l'Assemblée ont ensuite entamé la visite.

Celle-ci a débuté par un film sur le rôle et le fonctionnement de l'institution. Puis ce fut la découverte de la magnifique salle de réception, inspirée de la Galerie des Glaces de Versailles.

Ensuite, deux moments exceptionnels se sont succédé :

- l'accès à la mythique bibliothèque (initialement fermée au public) ;
- l'accès aux loges du public de l'hémicycle en plein débat !

Jeunes et adultes ont mesuré la chance et le privilège qu'ils ont eu de pouvoir ainsi s'immerger au cœur des institutions de la République. Ils ont pris conscience de l'importance et de la solennité de ce lieu dont les retransmissions médiatiques ne donnent à voir que des images très partielles...

Puis, retour en pedibus ! 4 km à pied dans les rues de Paris (on a pris des couleurs… plutôt rouges) jusqu'à la montée dans le train pour rentrer et reprendre le « train de vie »… Mais avec de beaux moments, des rires, des yeux qui brillent, de la fatigue et des souvenirs qui resteront gravés pour les jeunes du CMJ et leurs accompagnateurs.

Le Maire et les élus présents ont souligné le comportement exemplaire des jeunes membres du CMJ : la bonne humeur n'empêche pas un travail sérieux ! Le CMJ, c'est avant tout des séances de travail régulières, avec de la bonne humeur et de la convivialité. Mais il s'agit d'un engagement qui ne se prend pas "à la légère" et l'assiduité est indispensable.

Une nouvelle élection du CMJ sera prévue en septembre prochain. Pour les jeunes intéressés, ils peuvent d'ores et déjà envoyer leur candidature ou l'emmener directement à la Mairie ! Une information sera transmise avant la fin de l'année scolaire aux jeunes de CM1 et CM2.

Production photo & vidéo
à Saint-Priest-sous-Aixe

Unity est le fruit d'une collaboration de plusieurs années entre deux amis de longue date, deux passionnés d'images, Guillaume Villégier et Clément Mettai. Récemment installé sur la commune de Saint-Priest-sous-Aixe, Unity est spécialisé dans la production, la réalisation vidéo et la photographie depuis plus de quinze ans pour les entreprises, les associations, les institutions, les collectivités, mais également les particuliers.

Promouvoir une entreprise, une activité, un produit, un évènement, un savoir-faire et des créations grâce à de belles images dans une ambiance conviviale et professionnelle, c'est leur dada. Le duo UNITY sera à votre écoute et ravis de vous exposer ses idées pour parfaire votre image.

Il est important pour eux d'œuvrer pour leur territoire auprès de ses nouveaux voisins, c'est pourquoi ils vous proposent une remise de 10% sur tout premier projet que vous leur confirez.

Nous vous invitons à découvrir leur univers et leurs domaines de prédilections sur leur site internet : documentaire, reportage, publicité, film institutionnel, film d'entreprise, clip musical, évènementiel, captation de spectacle, sport... Ils savent tout faire !

Moyens techniques

Une gamme de matériel professionnel en vidéo et en photo, terrestre et aérienne, en production et en postproduction

Des compétences près de chez vous

Direction artistique, Écriture de scénario, Organisation tournage, Captation vidéo et Prise de son, Interview, Enregistrement de voix off, montage vidéo, motion Design, étalonnage, mixage son et Design sonore, leurs compétences sont multiples.

CONTACT

www.unity-prod.com
contact@unity-prod.com
Clément 06 70 37 15 23
Guillaume 06 61 28 94 32

Des news de l'amicale scolaire

L'année scolaire file à toute vitesse et l'Amicale continue de faire son petit bout de chemin.

Courant mars, avec la complicité de Nicolas de notre boulangerie « O' Blé d'Or », une vente de couronnes briochées a été organisée pour les familles des enfants de l'école. Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les gourmands qui ont répondu présents pour cette nouveauté proposée !
L'Amicale a été très active courant mars puisqu'elle a également organisé son traditionnel concours de belote. Après quelques années d'absence forcée, 58 équipes sont venues (parfois de loin !!) « taper le carton » dans une ambiance très conviviale.
Un grand merci à ceux qui ont pu se rendre disponibles le soir du 18 mars : sans eux, rien n'aurait été possible. Nous aurons toujours besoin de tous, alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour nos manifestations à venir !

Tous nos talentueux joueurs ont pu être récompensés comme il se doit grâce à nos généreux donateurs que nous remercions encore. Nous tenons à préciser que la pesée du jambon a été particulièrement appréciée par tous ses participants. Et ce n'est pas fini...
Chaque année, les enfants l'attendent avec impatience, elle sonne la fin de l'année scolaire et le début des grandes vacances : la fête de l'école !

Alors réservez la date, le vendredi 23 juin à partir de 18h, les enfants vous invitent à faire la fête avec eux.

Cette année encore, le centre bourg va se transformer en grande cour de récréation : structures gonflables à gogo, moments privilégiés avec la kermesse de nos enseignants, spectacle de jonglages lumineux de « Payette », mais aussi une grande boum qui aura lieu dans la salle des fêtes. Et pleins d'autres surprises, on ne vous dit pas tout, ce ne serait pas drôle ! Ces animations sont toutes offertes aux enfants de l'école par l'Amicale Scolaire (l'accès à l'ensemble des attractions sera cependant possible pour les enfants extérieurs à l'école et pour toute la soirée avec l'achat d'un « pass » à cinq euros).
Quant aux parents, nous ne vous oublions pas : comme chaque année, vous pourrez également passer un moment convivial ensemble, vous rencontrer, échanger et vous restaurer sur place. Et oui, la fête de l'école c'est pour tout le monde !
Quand tous nos « petits et grands bouts » se seront bien amusés et auront bien dansé, nous pourrons finir la fête en beauté et tous nous émerveiller devant le feu d'artifice offert par la municipalité de Saint-Priest-sous-Aixe.
Alors, on vous dit tous au 23 juin, venez faire la Fête !
Les Membres du Bureau

PS : Pas de panique, on a commandé le soleil !

CONTACT **Amicale scolaire**
Malvina Ligonniere : 06 13 48 12 96

Un atelier qui tisse des liens
avec Lucile Le Priellec

Retour en images sur les ateliers tissage qui se sont déroulés pendant le salon Lecture Nature du 7 mai dernier et pendant les vacances de Pâques dans l'atelier de Lucile Le Priellec, designer textile installée Place de la Poste…

Si la création manuelle et le tissage vous intéressent, vous n'êtes pas sans savoir que des activités de tissage, qui vont du plus simple au plus complexe, vous permettent de vous initier avec vos enfants. 3 ateliers ont déjà eu lieu récemment avec des métiers à tisser en libre accès pour petits et grands afin de s'initier à cette technique.

Bravo à Solveig, Mélanie, Nola, Méli, Faustine, Ninon, Lucie, Olivia et les autres qui ont assidument suivi les cours et les conseils de leur formatrice pour tisser de magnifiques œuvres originales !

Tous les participants ont été ravis de partager un moment avec Lucile, qui les a initiés au tissage et qui leur a parlé du métier de Designer.

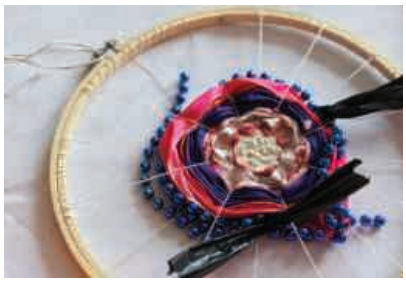

Les prochains ateliers tissage auront lieu tous les mercredis à partir du mois de septembre 2023, de 10h à 12h et l'après-midi de 14h à 16h pour les enfants/dos à partir de 6 ans. Pour plus d'infos et réservations, contactez Lucile par email ou téléphone.

CONTACT

www.lucilelepriellec.com
lepriellecLucile@gmail.com

3D continue à relever des défis !

Le 7 mai dernier, notre traditionnel salon du livre nature a connu unbeau succès !

Sous le thème des Oiseaux d'ici et d'ailleurs, un large public a pu profiter lors de cette belle journée épargnée par la météo d'un programme des plus variés : sortie nature, conférence, l'atelier enfant "Fabrique ton nichoir à mésange", la fresque avec le Conseil Municipal des Jeunes, exposition des enfants de l'école, instants de lecture proposés par la bibliothèque de Saint-Priest, exposition d'oiseaux peints sur bois, atelier tissage, stand de caricature...

Le repas de midi, assuré par des producteurs locaux bios, a eu un tel succès que les frigos sont repartis vides ! Un grand merci à toutes et à tous, bénévoles, personnes ayant répondu présent pour participer, partenaires financiers et techniques, et à toutes celles et tous ceux que l'on oublie sans doute. Les préparatifs de la prochaine édition ne sauraient tarder, n'hésitez pas à nous rejoindre pour apporter votre pierre à l'édifice ;-)

Une autre échéance est aussi à noter dans vos agendas : nous souhaitons organiser le 6 octobre prochain une conférence sur le thème de la pollution numérique.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour profiter de la soirée, mais nous recherchons aussi plusieurs intervenants pour enrichir les échanges.
N'hésitez pas à vous manifester ou à relayer l'information.

CONTACT

Association 3D
Défis Développement Durable
Mairie - Le Bourg
87700 Saint-Priest-sous-Aixe
Tél. : 06 88 91 19 46
Courriel : asso3Dspsa@outlook.com
Facebook : www.facebook.com/nb3Dsp

Agenda 2023
Juin > Décembre

Ces manifestations sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires et des décisions des organisateurs.

JUIN

15 juin
Ouverture du Canoë Guinguette !

23 juin
Fête de l'école
organisée par l'amicale scolaire

Feu d'artifice
offert par la municipalité

30 juin
Soirée théâtre
organisée par l'asso. Jadhère

JUILLET

20 juillet
Marché de producteurs

SEPTEMBRE

9 septembre
Marché gourmand
organisé par l'amicale scolaire

16 septembre
Rando nocturne
organisée par l'association de Gym volontaire

« Clean Walk »
organisée par le CMJ

OCTOBRE

7 octobre
Conférence 3D
organisée par l'association 3D

12 octobre
Battue dans la forêt des Loges
organisée par l'association ACCA

31 octobre
Halloween !
organisé par le CMJ

NOVEMBRE

2 novembre
Battue dans la forêt des Loges
organisée par l'association ACCA

5 novembre
Fête du cidre et de la châtaigne
organisée par Vivre à Saint-Priest

11 novembre
Commémoration de l'armistice de 1918
organisé par la municipalité

Concours de belote
organisé par le Football Club

18 novembre
Soirée Jeux !
organisée par l'asso. Jadhère

25 novembre
Soirée théâtre
organisée par l'asso. Jadhère

DÉCEMBRE

7 décembre
Battue dans la forêt des Loges
organisée par l'association ACCA

9 décembre
Fête du gras
organisée par Vivre à Saint-Priest

Le second week-end de décembre retrouvons-nous pour décorer les rues du bourg et préparer la venue du père Noël !

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

Cher-e-s SAINT-PRIESTOISES et SAINT-PRIESTOIS,

Le printemps va laisser sa place à l'été en nous permettant de profiter davantage de notre belle campagne, de matinées ensoleillées et de soirées conviviales. De se ressourcer au cours de balades en forêt ou le long des ruisseaux qui nous alertent désormais chaque année un peu plus sur leur précarité et l'urgence d'agir pour leur protection et leur préservation.

Sachons apprécier l'écrin dans lequel nous vivons mais sachons aussi agir sur ses fragilités.

Comme nous l'avons souligné auprès des jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), leur remarquable travail sur l'aménagement autour du City stade se différencie des autres projets par le fait qu'ils ne l'ont pas bâti sur ce qu'ils voulaient faire mais sur un principe fondamental : « Ne construisons pas ce que nous voulons faire mais là où nous voudrions vivre demain ! » Une leçon donnée à la majorité qui a imposé un projet de boulangerie sans parking … Espérons que la réalisation des places de stationnement 3 ans après l'ouverture de ce commerce essentiel puisse être un des leviers pour palier au contexte des coûts énergétiques que subissent de nombreux commerces de proximité et auquel n'échappe malheureusement pas notre boulanger. Espérons qu'il ne paie pas le prix fort de ce manque d'anticipation, certains diront de compétences, mais laissons à chacun sa façon de voir les choses. Les risques à court terme sont réels, n'aurait-il pas été normal que cette situation soit à l'ordre du jour du dernier conseil municipal ?

Le conseil municipal de mars 2023 sera marqué d'une pierre blanche et la situation financière de la commune vient de passer un cap. Quand les tendances financières des dernières années montrent des évolutions de recettes plus faibles que celles des dépenses, il est difficile d'entendre que la gestion est sous contrôle. Surtout quand la commune touche une dotation financière importante réservée aux 10 000 communes les plus fragiles. Certes cette dotation ne repose pas sur d'uniques critères financiers mais on est dans le droit de se poser des questions. De ce fait nous avons voté contre la proposition du budget, n'ayant pas eu non plus de réponse à deux questions qui nous paraissent essentielles : Qu'est-il prévu pour palier à l'augmentation de 200 000 euros de dépenses complémentaires entre 2021 et les prévisions 2023 ? Quelles sont les mesures phares prévues d'ici 2026 qui auraient un impact bénéfique pour la commune ?

La fête de l'école va clore les festivités associatives avant la trêve estivale. Saluons la qualité des manifestations déjà organisées et le dynamisme des associations qui en sont les premiers acteurs. Merci à elles et à tous leurs bénévoles pour la mise en lumière de notre commune et tout particulièrement au club de foot qui grâce à son projet accède pour la première de son histoire au niveau régional. Sans oublier toutes les autres disciplines, moins médiatisées, mais dans lesquelles d'autres jeunes Saint-Priestois et Saint-Priestoises se sont illustrés. Bravo à tous pour votre engagement et votre réussite. Merci pour tout ce que vous nous permettez de vivre car l'essentiel du sport et des manifestations est bien le partage des émotions et des liens sociaux.

Nous vous souhaitons à tous un bel été, et non pas de déconnexion mais au contraire de connexion avec les choses essentielles que nous pouvons partager en prenant tout simplement "le temps de vivre". Bel été à tous.

Saint-Priest-sous-Aixe AVENIR

Laurent CHARBONNIER,
Brigitte LACORRE et Antony PICOU.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le Bourg ✆ 05 55 70 00 58
www.saintpriestsousaixe.com

NOTEZ LE NOUVEAU MAIL DE LA MAIRIE !
✉ mairie@saintpriestsousaixe.com

	Matin	Après-midi
Lundi	10h30 à 12h	14h à 17h15
Mardi	9h à 12h	14h à 17h15
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h15
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h15
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h15
Samedi	9h à 12h	Fermée

Assistance sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2e et 4e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département 10, avenue des Villas à Aixe-sur-Vienne

✆ 05.55.70.47.73

Déchèteries

Depuis le 1er janvier 2020, les deux déchèteries du Val de Vienne (Saint-Martin-le-Vieux et Bosmie-l'Aiguille) sont gérées par le SYDED 87. Un badge d'accès est obligatoire pour y accéder. Ce badge vous donne également accès aux 25 déchèteries du SYDED 87 ainsi qu'aux déchèteries de Limoges Métropole (Isle et Verneuil-sur-Vienne).

Bosmie l'Aiguille
Du mardi au samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15
Lieu-dit du Gué de Verthamont
06 24 85 66 29

Saint-Martin le Vieux
Lundi puis du mercredi au samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15
ZA de Bel Air
05 55 31 02 11

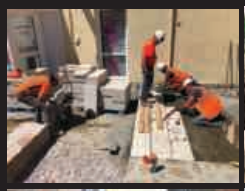

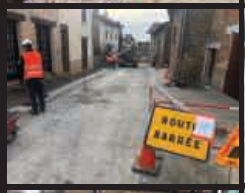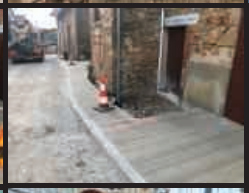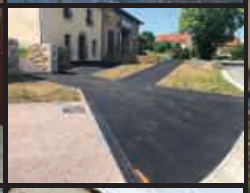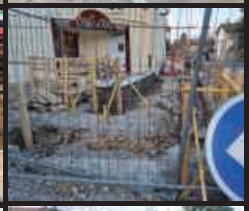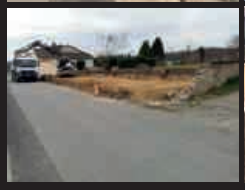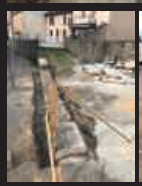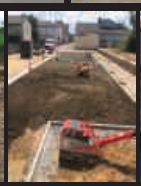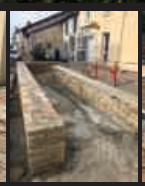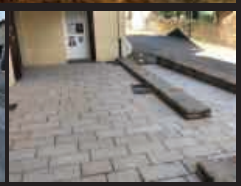
ROUTE
BARRÉE